

Association pour l'étude de la colonisation européenne

1750-1850

17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Le 24 février 2015

Cher(e)s ami(e)s,

La prochaine séance de notre séminaire pour l'année 2014-2015 aura lieu le samedi 14 mars prochain, salle Marc Bloch, à 14 H 30.

Veillez trouver ci-dessous le résumé de la communication qui sera présentée par Cécile Révauger :

Noirs et francs-maçons aux États-Unis

La franc-maçonnerie, héritée des Lumières, née dans un contexte de tolérance religieuse et politique accrue, a de tout temps prôné le rejet des dogmes. Elle a cependant fait l'objet de suspicions, en raison du fameux « secret ». En France les francs-maçons ont été victimes de persécutions pendant le régime de Vichy, ce qui explique leur discrétion. Aux États-Unis en revanche, les francs-maçons s'affichent volontiers. On connaît peu cependant les francs-maçons noirs, dits de Prince Hall. Ces derniers ont pourtant joué un rôle significatif dans l'émancipation des Noirs américains à la fois dans l'Amérique raciste du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle et dans les îles de la Caraïbe.

Dans un premier temps, j'évoquerai la personnalité du fondateur de la franc-maçonnerie noire américaine, Prince Hall, un esclave émancipé, ainsi que la première loge noire aux États Unis, l'*African Lodge n°459* fondée à Boston. C'est la Grande Loge d'Angleterre qui lui accorda sa patente en 1784, alors que la Grande Loge du Massachusetts avait opposé une fin de non-recevoir à l'esclave affranchi et à ses frères.

Dans un second temps, je parlerai du rôle militant des francs-maçons de Prince Hall. Ils rédigèrent les premières pétitions contre l'esclavage adressées à l'assemblée législative du Massachusetts. Joseph Walker lança dès 1827 l'un des premiers appels à la révolte des esclaves. Les francs-maçons de Prince Hall participèrent à l'*Underground Railway* et apportèrent leur soutien à certains régiments pendant la guerre de Sécession, puis s'impliquèrent dans les luttes pour les droits civiques. Ils s'investirent dans l'éducation et les sociétés de secours mutuel.

Dans un troisième temps, j'étudierai la discrimination dont furent victimes les Grandes Loges noires de Prince Hall de la part des Grandes Loges blanches. Aujourd'hui la ségrégation raciale a régressé mais dans neuf Etats du Sud les francs-maçons de Prince Hall sont toujours considérés comme « irréguliers » par les Grandes Loges blanches.

Comme les Grandes Loges blanches, les Grandes Loges de Prince Hall imposent encore à leurs membres la croyance en Dieu et refusent d'initier des femmes. C'est pour cette raison qu'elles n'entretiennent toujours pas de relations diplomatiques avec les obédiences françaises de tradition libérale.

